

Paroisse Notre-Dame de Vouise

Demande de baptême

Date du baptême :
Heure du baptême :
Eglise du baptême :

Enfant

NOM : Prénoms

Date de naissance :

Lieu de naissance :

	Prénom	Date de naissance	Baptisé(e) le	Catéchisé(e)
Frères & Sœurs				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

PÈRE : NOM

Prénom

MÈRE : NOM de jeune fille

Prénom

- Mariés civilement ? Date
- Mariés religieusement ? Date

Lieu
Lieu

✉ Adresse postale :

☎ Fixe :

📞 Portable(s) :

@ Adresse(s) Mail :

PARRAIN / MARRAINE (1)

LE PARRAIN

NOM :

Prénom :

Âge : ans (+ de 16 ans)

Baptisé le :

A reçu la Communion ? Oui Non

Confirmé ? Oui Non

Adresse :

LA MARRAINE

NOM :

Prénom :

Âge : ans (+ de 16 ans)

Baptisée le :

A reçu la Communion ? Oui Non

Confirmée ? Oui Non

Adresse :

Pour faciliter la préparation de la célébration, j'autorise la paroisse Notre-Dame de Vouise à communiquer mes coordonnées téléphoniques et/ou mail aux parents des autres enfants qui seront baptisés en même temps que le mien.

Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant. En demandant le baptême, nous savons qu'il aura besoin de s'éveiller à la foi de l'Eglise en participant à la catéchèse avec d'autres enfants. Aussi, nous prenons l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa vie chrétienne.

Je souhaite recevoir la feuille infos de la paroisse Oui Non

Fait à le.....

Signature du père

Signature de la mère

(1) Le choix du parrain et de la marraine ne doit pas être fait seulement selon les convenances et les intérêts mais en tenant compte de la foi du parrain, de la marraine et de leur vie chrétienne.

Les parrain / marraine doivent absolument être baptisés et avoir + de 16 ans et, normalement, avoir aussi fait leur première communion et être confirmés. Si la personne a été baptisée dans une église chrétienne non catholique, elle sera simplement reconnue comme "Témoin". Il n'est pas possible d'avoir deux parrains ou deux marraines, il est par contre possible d'avoir seulement un parrain ou seulement une marraine.